

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 590 - 05 juillet 2021

Éditorial Nos vaccinés sont-ils immunisés ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le premier cas de Covid-19 diagnostiqué dans la province de Hubei à Wuhan en décembre 2019 a été à l'origine d'une pandémie et d'une vraie hécatombe notamment aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine et en Inde. L'absence de médicaments réellement efficaces contre le Sars-CoV-2 a réveillé des craintes qu'on croyait, jusque-là, révolues.

En effet, grâce à l'arsenal de médicaments existants dont nous disposons, nous nous croyions presque «invincibles», mais le nouveau coronavirus nous a, hélas, démontré le contraire. Mais c'était sans compter avec la mobilisation des chercheurs, qui ont pu rapidement mettre au point des vaccins dont l'efficacité a redonné de l'espoir à toute l'humanité. Seulement, la

capacité de production de ces vaccins ne permet pas de répondre aux besoins de toutes les nations. Certains pays riches et/ou disposant de sites de production de vaccins se sont servis en premier. Au lieu de faire jouer la solidarité et mettre à la disposition de toutes les régions du monde suffisamment de doses pour vacciner les sujets les plus fragiles, les pays ont commencé à jouer des coudes pour accaparer le maximum de doses. Seule l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné un peu d'espoir aux pays à faible revenu en mettant en place le mécanisme Covax dont l'objectif est de permettre une répartition plus équitable des doses de vaccins.

Depuis le début de la pandémie,

le Sars-CoV-2 nous a donné du fil à retordre. Sa capacité à muter pour gagner en virulence et en transmissibilité nous fait craindre aujourd'hui le pire. Et même l'efficacité des vaccins présentés comme la «solution» pour sortir de la crise sanitaire est aujourd'hui remise en question. Les vaccins qui ne sont pas à ARNm sont de plus en plus présentés comme des vaccins de deuxième choix. L'Union européenne (UE), par exemple, n'a autorisé pour le moment que le vaccin de Pfizer et ceux de Moderna et Johnson & Johnson. Et ce qui semble paradoxal, c'est que l'Agence européenne du médicament reconnaît le vaccin d'AstraZeneca Vaxzeria, mais pas le Covishield qui n'est autre que la version fabriquée à moindre coût en Inde par SII (Serum India



Institute) ! L'UE estime qu'il y a des différences infimes dans les conditions de fabrication pouvant entraîner des différences dans le produit final. Pour que le Covishield soit reconnu par l'UE, la législation européenne exige que les sites de fabrication et le processus de production soient évalués et approuvés dans le cadre du processus d'autorisation.

Après ces affirmations, Richard Mihigo, du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, estime que le vaccin AstraZeneca-Covishield est exactement le même vaccin AstraZeneca-Vaxzevria et déplore l'attitude de l'UE. Et dans une déclaration conjointe, l'Union africaine (UA) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont

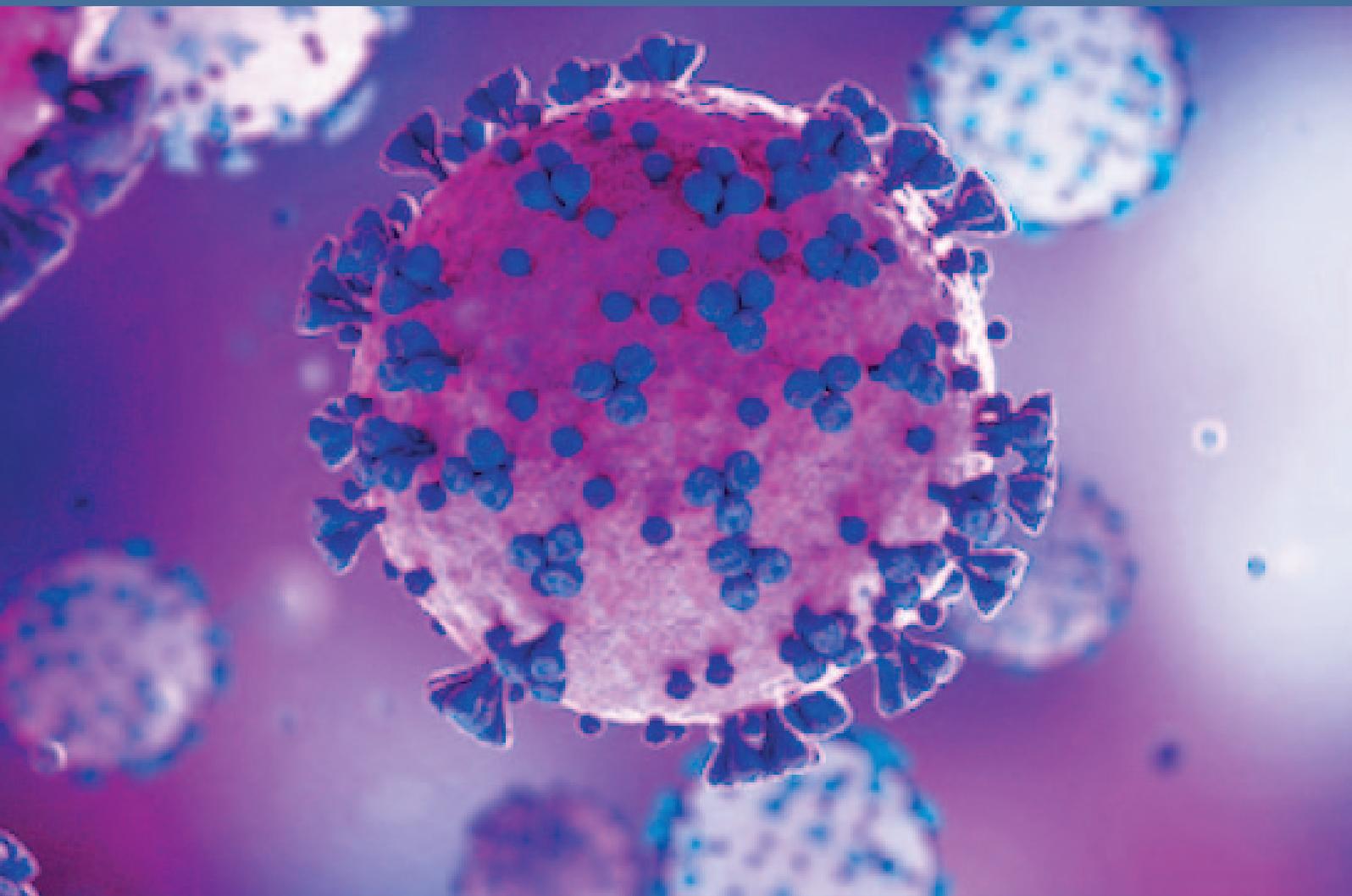
déclaré que ces règles mettaient «en péril le traitement équitable» des personnes vaccinées en Afrique.

Le Maroc, qui a remué ciel et terre pour avoir les doses de vaccin qui lui ont permis de mettre sur pied un programme de vaccination exemplaire, peut être affecté par une telle décision. D'une part, celle-ci va compliquer les déplacements des Marocains en Europe et, d'autre part, elle est de nature à semer le doute dans l'esprit des sujets vaccinés et ceux qui ne le sont pas encore.

Devant ce brouhaha, le Royaume, qui a vacciné presque 10 millions de personnes, doit «faire parler les chiffres». La quantité de données collectées jusqu'à

maintenant devrait permettre de cerner avec exactitude l'innocuité des vaccins utilisés, ainsi que leur degré d'efficacité y compris contre les variants. C'est le seul moyen de rassurer les personnes vaccinées et ceux qui souhaitent le faire.

Quant aux difficultés qui attendent les Marocains qui sont contraints de se déplacer à l'étranger, elles ne datent malheureusement pas d'aujourd'hui. Les conditions imposées pour l'obtention des visas et les difficultés que rencontrent nos concitoyens pour avoir un rendez-vous pour déposer un dossier de visa rendent déjà tout déplacement vers certains pays quasi impossible !



Lutényl/Lutéran : des brochures mises à la disposition des femmes pour mieux les informer

Selon un point d'information mis en ligne le 2 juillet par l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM – France), les médecins ont désormais l'obligation de remettre aux patientes traitées par Lutényl (acétate de noméggestrol), Lutéran (acétate de chlormadinone) ou leurs génériques un document les informant du risque de méningiome associé à l'utilisation de ces spécialités pharmaceutiques.

Ce point d'information indique également qu'à chaque fois que le traitement par ces médicaments est envisagé pour une durée dépassant 12 mois, la patiente devrait présenter à son pharmacien une attestation annuelle d'information portant sa signature et celle du médecin traitant.

Ces mesures sont entrées en vigueur le 1er juillet 2021 pour les initiations de traitement et seront applicables à partir du 1er janvier 2022 pour les renouvellements.

Ces dispositions, élaborées en concertation avec les associations de patientes et les professionnels de santé, permettront de mieux informer les femmes sur le risque de méningiome et de favoriser l'échange entre les patientes concernées et leur médecin lors de la consultation médicale.

Par ailleurs, le support d'information indique les modalités du suivi par imagerie à effectuer au cours du traitement, ainsi que la conduite à tenir en cas de diagnostic de méningiome.

Source : ANSM

Le vaccin de Johnson & Johnson serait efficace contre le variant Delta

D'après un essai clinique mené par le groupe pharmaceutique américain Johnson & Johnson sur huit volontaires ayant été vaccinés par le vaccin unidose Janssen, les anticorps et les cellules du système immunitaire des personnes vaccinées ont pu neutraliser le variant Delta. Ces résultats ont été confirmés par une étude menée à l'hôpital Beth Israel Medical Center de Boston. Cette étude a fait appel à 20 volontaires.

Selon le groupe Johnson & Johnson, l'efficacité de son vaccin est de 85% et une seule dose permet de contribuer à prévenir les hospitalisations et les décès. Le groupe américain a affirmé que les sujets vaccinés gardent une réponse immunitaire satisfaisante durant huit mois.

«Nous pensons que notre vaccin offre une protection durable contre la Covid-19 et permet d'obtenir une neutralisation du variant Delta», a déclaré Paul Stoffels, directeur scientifique de Johnson & Johnson cité dans un communiqué de son groupe.

L'Organisation mondiale de la santé a indiqué la semaine dernière que le risque d'une nouvelle vague liée à ce variant se confirme et l'Europe ne sera malheureusement pas la seule dans ce cas !

Source : <https://ici.radio-ca>

Insulines : Walmart casse les prix aux États-Unis

Dans un communiqué de presse, le géant de la grande distribution Walmart a assuré qu'il peut faire économiser «58 à 75%» sur le prix

de l'insuline «sans compromettre la qualité».

Par une telle déclaration, Walmart a relancé le débat sur la cherté des médicaments aux États-Unis et particulièrement l'insuline. «Los Angeles Times» a publié un article sous le titre «L'insuline à bas prix de Walmart montre ce à quoi devrait ressembler un marché des médicaments raisonnable». D'autres supports rappellent que le prix des insulines proposé par Walmart est encore élevé si on le compare aux prix en vigueur dans d'autres pays, notamment le Canada.

L'insuline bon marché proposée par Walmart est mise sur le marché par Novo Nordisk sous la désignation commerciale «Novolin ReliOn». Cette dernière, qui fait appel à une technologie plus ancienne, ne coûtera que 25 dollars l'unité (223 DH), sachant que ce même groupe vend sa propre marque d'insuline à environ 350 dollars (3120 DH).

En cassant le prix de l'insuline, Walmart va, sans nul doute, faire bouger les lignes aux États-Unis. Et comme d'autres acteurs de la distribution comme Amazon s'intéressent au marché du médicament, il faut s'attendre à la naissance d'alliances qui pourrait faire baisser le prix des médicaments aux États-Unis. La question qui restera posée : est-ce que ces alliances vont garantir la sécurité de leur utilisation ? Rien n'est moins sûr ! L'insuline qui est vendue aux États-Unis sans ordonnance est un médicament qui doit être utilisé convenablement, tout surdosage est synonyme de graves hypoglycémies.

Source : [bfmtv.com](https://www.bfmtv.com)